

Gérard Delgay, un citoyen exemplaire au service de sa Commune d'accueil.

Je tenais personnellement à porter un dernier hommage à Gérard avec qui j'ai œuvré durant de nombreuses années tout d'abord en tant que parent d'élève puis ensuite en tant que bénévole répondant présent lors de mes actions citoyennes et intergénérationnelles.

Gérard était une **personne investie au service des autres et de sa Commune. Toujours partant pour donner des élan, des idées à l'amélioration des mesures collectives pour le bien vivre ensemble.**

Sa vie professionnelle fut tournée vers l'animation et la direction de centres pour la jeunesse. C'est de ses expériences et de ses domaines de prédilections qu'il n'a pas hésité à mettre à profit son acquis au service des mottois(es) et aux cotés de la collectivité.

Il s'est particulièrement **investi dans le domaine de la sécurité piétonne** du village. En maître d'œuvre, il a créé, repensé les cheminements piétonniers reliant l'école aux quartiers les plus proches afin de permettre aux enfants de se déplacer en sécurité. Les parents d'élèves ont largement apprécié sa présence lors de chaque rentrée scolaire pour organiser les flux aux entrées et sorties des écoles. Vous avez dû le voir avec son tracteur et ses bombes, traçant des lignes blanches, des petits pieds, des passages piétons, des places de stationnement délimitées et calculées au cordeau pour optimiser l'espace... C'était là le domaine de prédilection de Gérard. Ses traces matérialisées au sol resteront comme une marque indélébile de ses actions.



Gérard va nous manquer, et restera pour moi un maillon essentiel de mon engagement citoyen. Pour tout ce qu'il a mené à bien à mes cotés et pour la Commune et au nom du Conseil Municipal, je présente à sa famille, sa femme et son fils mes plus sincères condoléances.

Sommaire :

- Mot du Maire..... p 2
- Du nouveau pour la Commune p 2
- Les finances communales 2020 ... p 3
- Les chiffres clés 2021 p 4
- Pouvoir de police du Maire p 5
- Commissions.....p 6-7
- Sport, culture et patrimoine... p 8 à 10
- Agenda de l'été.....p 11
- Infos diversesp 12



Zoom sur



Zoom sur



Le mot du Maire...

Cette période estivale devrait permettre à tous de profiter du beau temps, de notre cadre de vie et des événements mis en place sur tout le territoire. **Les dernières mesures COVID** règlementent les rassemblements et accès dès lors qu'ils comptent plus de 50 personnes. **Le Pass sanitaire** est alors obligatoire.



Je vous rappelle que le centre de vaccination de La Mure est ouvert tout l'été.

Depuis le 21 juillet, on entend klaxonner **le Petit Train de La Mure** dans la traversée du village ! Une reprise attendue pour toute l'économie du territoire. **Le Musée de La Mine Image** est un point d'arrêt pour les voyageurs. Le public accueilli, découvrira un patrimoine minier qui fait la richesse de l'histoire de notre village grâce à une équipe de bénévoles qui ont œuvrés sans relâche à la sauvegarde et mise en valeur de l'activité minière.

Les travaux d'été battent leur plein pour le service technique et des écoles. Ceux de la création du séparatif Eaux usées/eaux pluviales de la Rue d'Aveillans achèvent la 2^{ème} tranche et entament la suivante. Je vous souhaite un bel été !

Angélique ROJAS



Du nouveau pour notre Commune

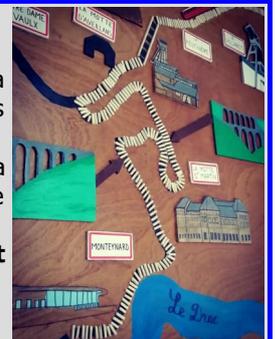
École

La fresque réalisée par les élèves de Mmes GUFFROY-AMARA et ASKEW l'année dernière a été fixée sous le préau de l'école élémentaire, pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Ce minutieux travail a été mené à bien avec l'aide de l'atelier **la Passion du Bois** qui a soutenu les élèves dans leur projet et leur a prodigué de nombreux conseils concernant le travail du bois.

Cette réalisation s'inscrit dans le cadre d'un projet axé sur le **Petit train de la Mure et le patrimoine** qui s'y rapporte.

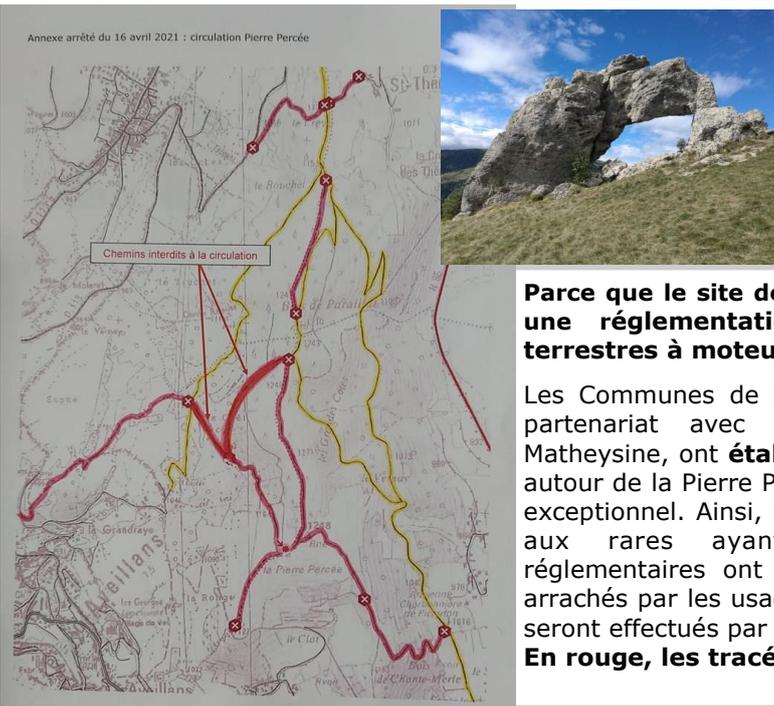
Les élèves de Mr PARIS ont pu créer **une carte postale sur ce thème**.



Le Cadre de Vie

Arrêté de Police

Annexe arrêté du 16 avril 2021 : circulation Pierre Percée



TRAVAUX BRUYANTS

Pour faire vos **travaux bruyants**, les horaires à respecter sont les suivants :

- de 9h à 12h et de 13h30 à 19h30 en semaine
- de 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi
- de 10h à 12h les dimanches et jours fériés

HORAIRE OUVERTURE DÉCHETTERIE (jusqu'au 1er novembre)

- Mercredi de 8h à 12h et de 14h à 17h
- Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h
- Samedi de 9h à 12h

Parce que le site de la Pierre Percée est un site remarquable, une réglementation de la circulation des véhicules terrestres à moteur autour de la Pierre Percée est en place.

Les Communes de la Motte d'Aveillans et de Pierre-Châtel, en partenariat avec la Communauté de Communes de la Matheysine, ont **établi un périmètre de protection** rapproché autour de la Pierre Percée afin de préserver ce patrimoine naturel exceptionnel. Ainsi, l'accès aux engins motorisés est interdit sauf aux rares ayants-droit. Des panneaux d'interdiction réglementaires ont été installés (mais très vite vandalisés et arrachés par les usagers contestataires !), des contrôles réguliers seront effectués par l'ONF et la gendarmerie.

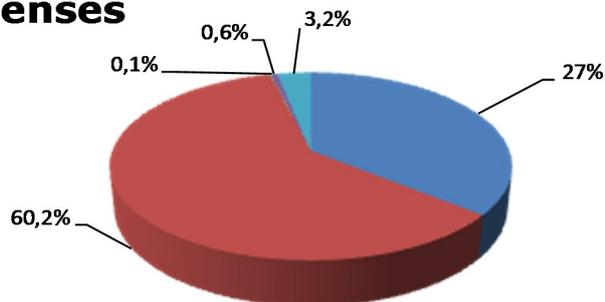
En rouge, les tracés interdits.



Les finances communales : le réalisé 2020

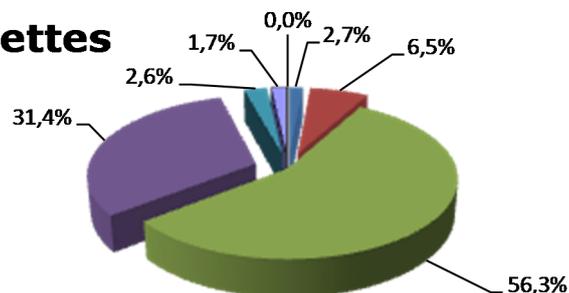
Voté par le Conseil Municipal, le Compte Administratif 2020 se décline de la manière suivante :

Dépenses



- Charges à caractère général
 - Frais de personnel
 - Autres charges de gestion courante
 - Charges financières
 - Dotation aux amortissements
- Total : 929 523,83 €**

Recettes



- Atténuation de charges
 - Produits des services
 - Impôts et taxes
 - Dotations et participations
 - Autres produits de gestion courante
 - Produits exceptionnels
- Total : 1 280 367,22 €**

Le résultat 2020 est positif de 350 243,39 €. L'excédent cumulé est de 641 876,28 €

Voici les principales dépenses de fonctionnement

Écoles	131 297,53 €
Restauration Scolaire (coût restant à la charge de la Collectivité déduction faite des recettes)	39 571,57 €
Subventions aux Associations	37 454,00 €
Voirie/Réseaux	32 808,38 €
Subvention C.C.A.S.	18 200,00 €
Services École Ménage	155 322,28 €
Services Techniques	163 868,79 €
Service Administratif + Bibliothèque	122 242,61 €
Frais généraux (assurances, cotisations, adhésions, impôts, ...)	115 718,82 €

Section d'investissement

Principales opérations réalisées (T.T.C.) :

Requalification et mise en sécurité

De la Mine Image : 14 944,67 €

Rénovation éclairage public : 40 033,60 €

Salle socio-culturelle : 745 249,38 €

Élaboration du P.L.U. : 17 165,32 €

Isolation phonique du restaurant scolaire +

Réfection cour maternelle : 70 755,09 €

Fonds de concours fibre optique : 7 637,50 €

Les dépenses réalisées s'élevaient à **963 182,45 €**

Les recettes s'élevaient à **1 471 732,62 €**

Résultat 2020 : **508 550,17 €**

Compte Administratif du Budget de l'Eau et de l'Assainissement 2020

Section de fonctionnement

Les dépenses réalisées s'élèvent à **136 231,03 €**

Les recettes s'élèvent à **178 103,34 €**

Le résultat de fonctionnement 2020 est de **41 872,31 €**

Le résultat cumulé est de **254 366,24 €**

Section d'investissement

Les dépenses réalisées s'élèvent à **70 603,33 €**

Les recettes s'élèvent à **92 670,11 €**

Les principales opérations réalisées (T.T.C.) :

Renforcement et restructuration du réseau eau potable du Musée au sommet du Tapa : 8 281,24 €

(reste à réaliser : 248 918,00 €)

Protection des captages : 41 393,04 €



*Des chiffres aujourd'hui
pour construire demain*



Les chiffres « clés » du Budget Communal 2021

Section de fonctionnement

Rappel des taux de fiscalité :

Taxe sur le foncier bâti :

18.00 %

+ 15,90 % taux Départemental

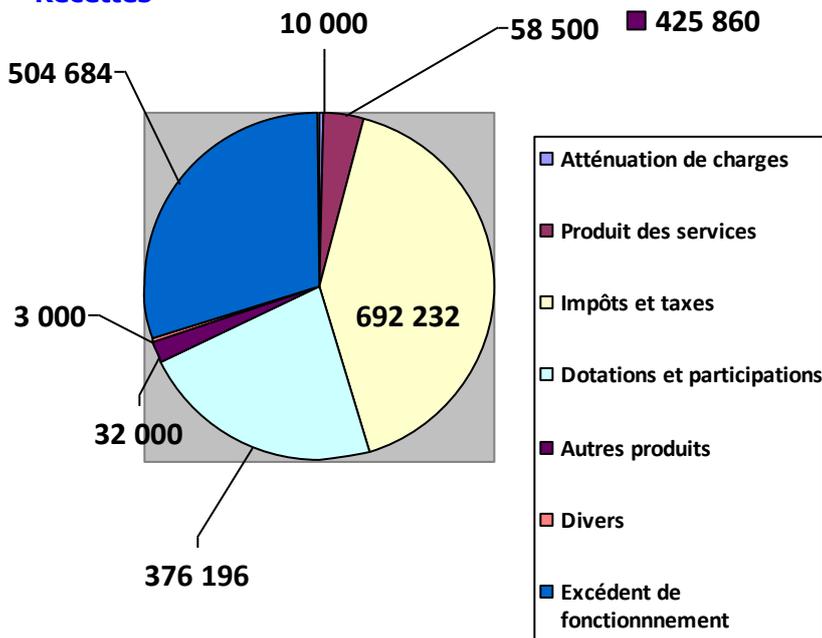
Taxe sur le foncier non bâti :

67.90 %

Comme chaque année, l'administration fiscale procèdera à une modification des bases.

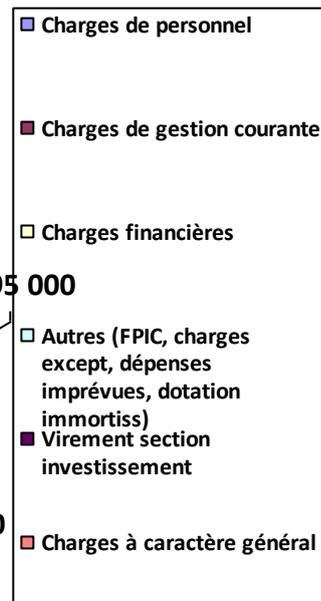
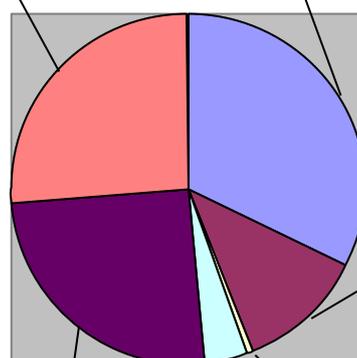
Les dépenses et les recettes sont à l'équilibre pour un montant de : 1 676 613,00 €

Recettes



Dépenses

440 950



Section d'investissement

Les recettes et dépenses répondent à l'équilibre pour un montant de 1 285 560,93 €

Les principales opérations d'investissement :

Finalisation travaux et aménagement de la salle socioculturelle : 140 138 €

Aménagement sécurité RD529 : 26 240 €
et 160 750 € / Voirie : 325 000 €

Isolation phonique de la cantine / Plan école : 25 982 €

Éclairage public : 45 000 €

Renforcement de la voie forestière des Signaroux : 96 050 €

Rénovation thermique salle des Signaroux : 48 090 €



Risque lié à la sécurité/Pouvoir de Police du Maire

L'ordonnance du 16 septembre 2020, complétée par un décret du 24 décembre 2020, a procédé à la **refonte d'un nouvelle police de la sécurité et de la salubrité des immeubles, locaux et installations**. Les dispositions de ces textes sont entrées **en vigueur au 1er janvier 2021**. Le Code de la construction et de l'habitation prévoit désormais que le Maire est compétent pour traiter les situations relevant de risques liés à la sécurité c'est-à-dire pour les hypothèses de péril, de dangerosité des équipements communs des bâtiments d'habitation, ainsi que d'entreposage de produits dangereux.

Afin de lever toutes incertitudes quant à l'état général du bâtiment situé au 1 Route de La Gare, nous avons sollicité un architecte expert auprès de la Cour d'Appel de Grenoble pour rendre compte d'une expertise détaillée.

Nous avons informé et proposé au propriétaire du bâtiment concerné, un rendez-vous pour une visite de ce dernier avec l'architecte pour qu'elle puisse établir un rapport précis.

Cette expertise a eu lieu le 1^{er} avril en présence d'élus municipaux et en l'absence du propriétaire. **L'architecte a donc établi son rapport sur l'extérieur du bâtiment**. Des points de périls imminents et moins imminents y sont détaillés :

Désordres architecturaux :

- *Risques de chutes de briques des conduits de cheminées*
- *Risques de chute de panneaux de zinc situés en toiture*
- *Risques de chute de pièces de zinguerie, tronçon de descentes d'eaux pluviales restant en place et dont la tenue n'est pas assurée*
- *Risque de chute d'éléments de menuiseries bois notamment des volets et ferrures, lames de persiennes métalliques, pièces de bois...*
- *Risque pour les usagers du bâtiment d'absences de protections au droit des portes fenêtres extérieures situées en étages.*
- *Risques de chute de pierre des murs des façades, de morceaux de pièces d'appuis de fenêtre en pierre, du fait de l'absence d'enduit, sous l'action de gel/dégel ou des fissures existantes.*
- *Risques électriques, pour la sécurité des personnes, du fait de câbles électriques suspendus à la façade, non protégés et d'une enseigne dont l'alimentation électrique est également non protégée.*
- *Présence sur la voie publique de déchets dangereux notamment bouteilles de gaz.*

Désordres d'ordre sanitaire :

- *La présence de poules à l'intérieur du bâtiment de logement et des déchets encombrants autour du bâtiment n'est pas conforme au règlement sanitaire départemental.*

Le propriétaire a été informé sur les motifs qui conduisent la Commune à mettre en œuvre la police de la sécurité et de la salubrité de son bâtiment et des obligations qui lui incombent.

La dangerosité des éléments en équilibre et détériorés qui pourraient tomber sur les voies publiques ont conduits l'experte à préconiser la coupure totale de la RD 116, Route des 4 Galeries, et de mettre un alternat sur la RD 529 afin de sécuriser un accès piéton laissant ainsi qu'une seule voie de circulation.

Le coût significatif pour la Commune et l'impact déplorable sur la circulation routière ont conduit la Commune et le Département à trouver les solutions aujourd'hui en place afin de délimiter au mieux un périmètre de sécurité autour du bâtiment durant le temps de la procédure en cours.

Deux arrêtés ont été pris. Un notifiant la **restriction de la circulation sur la RD 116 Route des Quatre Galeries et restriction de la circulation sur la RD 529 Route de la Gare** et l'autre pour **mise en sécurité avec interdiction d'y habiter**.

Une nouvelle expertise complète a été réalisée le 19 juillet dans le cadre d'une procédure ordonnée par le Tribunal Administratif, en présence de l'expert nommé, du Maire, de l'Adjointe à l'urbanisme et du propriétaire.

Le propriétaire répond à ses obligations et devra les justifier dans un délai imparti. La procédure suit son cours selon la réglementation en vigueur.



Les Commissions

C.C.A.S.

Le C.C.A.S. s'est réuni pour redéfinir les projets de l'année qui ont été quelque peu modifiés en raison des conditions sanitaires dégradées.

Le mercredi 16 juin dernier, le C.C.A.S. a offert **une après-midi récréative aux résidents de la R.H.T.** avec une animation musicale faite par Mr Chevalier, qui s'est poursuivie avec le partage d'une tarte multifruits. Cette après-midi était organisée pour palier à celle qui aurait dû être organisée en décembre dernier et qui avait été annulée à cause de l'épidémie.



Mercredi 23 juin quelques membres du C.C.A.S. sont allés à la Mairie de Susville pour effectuer **une dégustation des colis de Noël afin de choisir le nouveau fournisseur.** Les communes de Villard Saint-Christophe, Pierre-Châtel, Susville et La Motte d'Aveillans sont unanimes et se groupent pour passer commande.

Enfin, depuis le 24 juin de 15h à 17h, **une navette gratuite** (minibus mis à disposition gratuitement par l'enseigne Super U) **est mise en place en faveur des administrés qui ne disposent pas de moyen de locomotion** pour se rendre à La Mure et ainsi effectuer les démarches ou les achats et aussi bénéficier des services en ce chef-lieu. Afin de faire fonctionner ce service, il est indispensable de vous inscrire en Mairie. Sans participants suffisants, ce service ne pourra avoir lieu.

Finances du C.C.A.S. Réalisé 2020

Dépenses = 18 630.80 € dont
Aides aux vacances = 8 396.80 €
Subventions Associations = 2 100.00 €
Actions diverses = 5 836.99 €
Recettes = 18 200,00 €



ACTION SOLIDAIRE

LA MAIRIE METS À VOTRE DISPOSITION UNE NAVETTE GRATUITE POUR VOUS RENDRE À LA MURE

TOUS LES JEUDIS À 15H POUR LES PERSONNES SANS MOYEN DE LOCOMOTION

CONTACTER L'ACCUEIL DE LA MAIRIE POUR VOUS INSCRIRE SUR LA LISTE

TEL. : 04.76.30.60.16

Infos Modes de garde - Accueils Périscolaires

Pour préparer une rentrée sereine, voici quelques informations utiles :

- La liste des **assistantes maternelles agréées** de la Commune est disponible en Mairie et au Relais d'Assistantes Maternelles. Contact : cmatheysine.fr
- Le **Foyer Pour Tous** organise et gère les accueils de loisirs du matin, du soir et du mercredi en période scolaire, et propose des accueils de loisirs durant les vacances scolaires (F.P.T. : **06.83.03.09.55**)
- Le **restaurant scolaire** accueille les élèves scolarisés à la Motte d'Aveillans, sur inscription (dossiers disponibles à l'accueil de la Mairie **04.76.30.60.16**)

Conseil Municipal d'Enfants

Malgré le contexte sanitaire peu favorable aux réunions et aux projets communs, les membres du C.M.E. ne sont pas restés inactifs cette année.

Le 5 mai, ils ont mené tambour battant une **opération Motte Propre en collaboration avec les enfants fréquentant les Mercredis Loisirs du Foyer pour Tous** et quelques membres du Conseil Municipal. Masques, mégots, cannettes, petit électroménager ont été collectés et déposés dans les poubelles appropriées.

Mercredi 30 juin, les élèves du C.M.E. et du Conseil de vie du Collège ont pu remettre le chèque des **bénéfices de la vente de brioches** organisée en mars à Andréa ARGEMI, présidente de **l'association Cosa Animalia**.

Cette dernière s'était déplacée jusqu'au collège du Vallon des Mottes afin de présenter les missions de l'association aux jeunes élus, notamment son rôle de sensibilisation à la stérilisation des chats errants pour limiter la prolifération de chatons, mais aussi aux responsabilités des propriétaires de félins domestiques quant à l'identification obligatoire de leurs animaux de compagnie.

Nous avons appris que l'association œuvrait également pour la sauvegarde des hérissons, et qu'en tant que particulier, il est tout indiqué de les nourrir et d'en prendre soin. Les animaux non domestiqués et en détresse peuvent être pris en charge par le Tichodrome du Gua (04.57.13.69.47).

La réunion du 6 juillet a marqué le début des vacances scolaires avec le **partage d'un goûter** au cours duquel de nombreuses idées ont fusé pour l'année prochaine, notamment **l'installation d'une cabane à livres** au sein de l'école du village, ou un système de parrainage pour les CP et les nouveaux élèves.

Les élèves de CM2 quittant le groupe scolaire, leurs postes de conseillers seront à renouveler à la rentrée 2021, avis aux élèves qui souhaiteraient se présenter aux prochaines élections !

Commission Embellissement

Vous les apercevez régulièrement sur les bords des routes mottoises, ce sont les bénévoles de la Commission Embellissement qui créent, entretiennent et arrosent les belles compositions végétales qui ornent le village.



Chaque tournée d'arrosage dure cinq heures!

Un grand merci aux membres de cette dynamique commission pour leur investissement et leur travail.

Culture

La vie culturelle reprend son cours à la Motte, et a démarré sur les chapeaux de roues avec un **concert** électrisant lors de la **fête de la Musique**.

Le **spectacle « Farfollet »** joué par la sympathique compagnie de la Mouche a été donné le 17 juillet dans la salle polyvalente, à l'initiative de la C.C.M.

Les lecteurs seront ravis de pouvoir disposer des services de la bibliothèque municipale qui reste ouverte cet été, exceptions faites des dates ci-dessous.



Pour retrouver l'**intégralité de l'agenda culturel de la Matheysine**, le site de la Maison du Tourisme de la Motte d'Aveillans et celui de l'Office de Tourisme de la Matheysine recensent tous les événements culturels estivaux du Territoire.

www.maisondutourisme38770.com

www.matheysine-tourisme.com



Sport, Culture et Patrimoine

Le Foyer Pour Tous

Demandez le programme !!

Accueil de loisirs été 2021 pour les 3-11 ans organisé par le Foyer Pour Tous **du mercredi 7 juillet au vendredi 23 juillet et du lundi 16 août au mercredi 1^{er} septembre** : "Rendez-vous en terres inconnues"

Modalités d'inscription (avant le jeudi 1er juillet 2021)
au bureau du Foyer Pour Tous : sur rendez-vous

- Le carnet de santé des enfants
- L'attestation de quotient familial de moins d'un mois
- Le règlement : chèque, espèces, chèques vacances ...

Les tarifs sont dégressifs en fonction de votre Commune de résidence (La Motte d'Aveillans / Communauté de Communes MPCVV / Extérieurs) ; votre quotient familial

L'accueil de loisirs se déroule dans les locaux de la garderie périscolaire : Ecole du bourg (accès par le portail de l'élémentaire)

Repas pris au restaurant scolaire - Goûters fournis

L'accueil de loisirs fonctionne de 8 à 18h :

- du mercredi 7 au vendredi 9 juillet
- du lundi 12 au vendredi 16 juillet (14 juillet fermé)
- du lundi 19 au vendredi 23 juillet
- du lundi 16 au vendredi 20 août
- du lundi 23 au vendredi 27 août
- du lundi 30 août au mercredi 1er septembre

à la semaine, à la demi-journée (après-midi à partir de 13h30), à la journée ; les arrivées et départs peuvent être échelonnés le matin entre 8h et 9h et le soir entre 17h et 18h.

Retrouvez-nous sur  Accueil de loisirs-FPT La Motte d'A.



FOYER POUR TOUS

ACCUEIL DE LOISIRS 3-12 ANS

"RENDEZ-VOUS EN TERRES INCONNUES"

Été 2021

1, Place Albert Rivet (place de la mairie)
38770 LA MOTTE D'AVEILLANS

RENSEIGNEMENTS :
Tél. : 04 76 30 67 55
Portable : 06 83 03 09 55
Mail : foyerpourtous@frre.fr



Les mini camps Au camping Val'Bonheur à Valbonnais

****Ouverture sous réserve des dernières annonces gouvernementales en vigueur pour la mise en place de ces mini camps.****

Sous toiles de tente - Tente cuisine - Animations par des intervenants professionnels et animateurs diplômés - Baignade surveillée.

En partenariat avec EMAJ - FPT - MPT et SCEV.

Avec le soutien financier et participatif de la Communauté de Communes de la Matheysine, la CAF de l'Isère, et la DJES de l'Isère.

Mini camp 3-5 ans

Du 15 au 16 juillet
(2 jours / 1 nuit)

Au programme: baignade -
atelier contes - sortie
découverte de la nature



Mini camp 6-8 ans

Du 19 au 21 juillet
(3 jours / 2 nuits)

Au programme: sortie découverte
de la nature - baignade - soirée
astronomie



Mini camp 9-11 ans

Du 21 au 23 juillet
(3 jours / 2 nuits)

Au programme: kayak -
paddle - hot dog - baignade



Mini camp 12-15 ans

Du 16 au 19 juillet
(4 jours / 3 nuits)

Au programme: randonnée
« survie » - baignade - activités
sportives en rivière et lac



Inscription sur rendez-vous au bureau du F.P.T. : 06.83.03.09.55

foyerpourtous@frre.fr, muni de votre attestation de quotient CAF du mois en cours, du carnet de santé des enfants, d'un mode de règlement (chèque, espèces, ANCV)

À bientôt !

**Tarifs en fonction de votre quotient familial.
Nous consulter pour plus de détails.**

Musée de la Mine-Image



Une saison confinée à **La Mine Image**

Depuis novembre dernier, le Musée a fermé ses portes au public. Pourtant, il est loin d'être resté silencieux... Toute l'équipe de La Mine Image s'est activée pour préparer la saison future, au rythme de travaux de rénovation et de réaménagement des espaces. Quelques surprises attendent les visiteurs, autant au fil de la muséographie, qu'en boutique.



Des travaux à gogo

La boutique et l'accueil font peau neuve.

Une nouvelle signalétique a été installée.

Des panneaux explicatifs en anglais sont apparus.

« Prochain départ... »

Les quais ont été aménagés et sécurisés. *(Le passage menant au Musée sera réservé aux seuls voyageurs.)*

La salle hors-sac qui accueillera les voyageurs en attente, a été insonorisée et renommée Le Drac, en hommage à la 1^{ère} locomotive électrique du SGLM.

Un espace détente sera créé.



« Silence, on tourne... »

Le film introduisant la visite guidée a été entièrement repensé et est en cours de réalisation.

Les bénévoles et anciens mineurs se sont prêtés au jeu des interviews.

Des publications dans les tuyaux

Le livret de l'exposition temporaire en cours sera prochainement publié. Cette exposition a été enrichie de plusieurs vidéos et sera encore présente cette année.

Un livre pour enfant est en cours de réalisation, ainsi qu'un livre de coloriage...



Club du 3^{ème} âge

Le Club du 3^{ème} âge a déménagé dans la Salle Socioculturelle et la reprise de leur rencontre se déroule **tous les jeudis**. Une ambiance conviviale tournée autour d'échanges, de jeux, de partage et de projets.

Pour tous renseignements veuillez contacter **Madame Joëlle GLOUZOUIC : 04.76.30.74.33**



Matheysine Astronomie

La fin du couvre-feu marque la reprise des activités habituelles du Club d'Astronomie local.

Durant l'été, des réunions seront organisées pour observer le ciel et les étoiles, pour les adhérents et éventuellement les personnes souhaitant s'initier à la découverte de l'astronomie.



Le 6 août se tiendra la « Nuit des Etoiles », événement à ne pas manquer!

Toutes les informations sont disponibles sur le site du Club :

www.matheysine-astronomie.fr

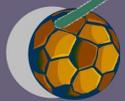
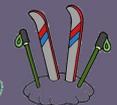


Forum des Associations

Inauguration de la Salle Socioculturelle

Samedi 11 Septembre 2021

Forum des Associations



9h-15h30

Place de la Mairie



Renseignements à l'accueil de la Mairie
0476306016

À vos agendas !

Animations Eté 2021

DU 2 AU 4 JUILLET - VOGUE

Manèges, Feu d'artifice sur le Pontet le 4 juillet dès 22h

SAMEDI 17 JUILLET - SPECTACLE FARFOLLET

Dans le cadre du dispositif « Prendre l'air » proposé par la CCM, Chants et Contes du Dauphiné

DIMANCHE 25 JUILLET - VIDE GRENIER

9h-19h
Organisé par la Maison du Tourisme - Place de la Gare

VENDREDI 6 AOÛT - NUIT DES ETOILES

Matheysine Astronomie - Animation gratuite ouverte à tous

SAMEDI 14 AOÛT - MARCHÉ NOCTURNE CHAPEAUTÉ

Artisans, jeux pour enfants, animation musicale, restauration

SAMEDI 4 SEPTEMBRE - CHASSE AU TRÉSOR

Organisé par la municipalité et la Ludothèque Jeux Rigole - Tous publics - Accès libre

Renseignements: Mairie de La Motte d'Aveillans -0476306016





14 Août 2021

Marché Nocturne

Chapeauté

14h-22h

LE PONTET
LA MOTTE D'AVEILLANS

- ★ Concours de Pétanque
- ★ Château Gonflable
- ★ Buvette et petite restauration
- ★ Animation musicale



Renseignements : Mairie de la Motte d'Aveillans 0476306016



Après Midi récréative

Animée par le duo Dance Mix

Mercredi 8 Septembre 2021
De 14h30 à 16h00

Salle Socio Culturelle de la Motte d'Aveillans
En accès libre aux personnes de plus de 70 ans



Renseignements :
Mairie de La motte d'Aveillans
0476306016



Béatrice Sanouiller *Nouveau!* Sophrologue

issue de l'École Caucédienne de Grenoble

- Gérer son stress.
- Prendre confiance en soi.
- Renforcer et développer ses capacités.
- Vivre mieux son quotidien.
- Chasser ses pensées négatives et gérer vos émotions.

La sophrologie est accessible à tous et s'adapte aux besoins de chacun

Je vous propose une séance « Découverte de la Sophrologie ».

Séance Gratuite à la Motte d'Aveillans le :
vendredi 30 juillet à 18h00,
Samedi 31 juillet à 14h00



Inscriptions par téléphone au 06 86 12 68 44
Ou par @mail : B.Sanouiller@orange.fr

site internet : www.bepositive-sophrologie.fr

Guide disponible en Mairie

GUIDE DES ACTIVITÉS
PETITE ENFANCE
& JEUNESSE
2021-2022

CULTURE - LOISIRS - SPORTS

INCLUS
PROGRAMME
ÉTÉ
DES CENTRES
DE LOISIRS

la Matheysine
Communauté de communes

